

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 96 (1999)  
**Heft:** 1-2

**Buchbesprechung:** Lu pour vous

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Lu pour vous**

**Les abeilles brunes valent bien une entorse au libre commerce**

### **La Cour de justice européenne défend une espèce menacée**

Avez-vous déjà vu des abeilles brunes ? Probablement pas, car il s'agit d'une espèce rare, et même menacée, qui vit dans l'île de Laesø, au nord du Danemark, et sur quelques îles environnantes. Pour préserver cette race spéciale, « l'abeille brune de Laesø », le Danemark interdit d'introduire dans cette région d'autres espèces, sous quelque forme que ce soit. Et cette réglementation, qui limite le commerce au sein de l'Union européenne (UE), se justifie parfaitement, a estimé récemment la Cour de justice européenne.

En effet le traité sur la Communauté européenne, qui forme une partie de la « constitution » de l'UE, prévoit qu'un Etat membre peut faire une entorse au libre commerce pour diverses raisons, dont la protection de la santé et de la vie des animaux. Les autres motifs prévus pour autoriser des restrictions au commerce sont la protection de la santé et de la vie humaines, la moralité, l'ordre et la sécurité publics, la préservation des végétaux et celle des trésors historiques et artistiques nationaux.

Les abeilles brunes sont venues bourdonner aux oreilles des juges européens parce qu'un apiculteur, Ditlev Bluhme, était poursuivi par la justice danoise pour avoir introduit sur l'île de Laesø des abeilles autres que la variété locale. Pour se défendre, il a prétendu que la réglementation danoise allait à l'encontre des règles européennes qui interdisent aux Etats membres de l'UE de restreindre les importations en provenance des autres pays de l'Union. Il a même déclaré que les fameuses abeilles brunes ne forment pas une sous-espèce distincte du point de vue scientifique. Pour y voir plus clair, le tribunal danois saisi de l'affaire a consulté la Cour de justice européenne.

Pour les juges européens, l'important est que ces abeilles aient des caractéristiques qui les distinguent des autres et qu'elles soient menacées de disparition. Dans cette perspective, notent les juges, le fait d'isoler les abeilles de Laesø des autres abeilles, d'autres régions danoises ou d'autres pays de l'UE, constitue un moyen adéquat de protéger leur différence. **Tiré d'Eurofocus, 41/98**

## **CANDI MELLIFÈRE BAILLOD**

Pour un bon départ printanier, nourrissement stimulant, fabrication artisanale, pur sucre et miel du Jura neuchâtelois

**Barquettes alu 8-11-3,5 cm (env. 300 g),**

**P. Paratte, apiculteur  
Grandes-Crosettes 15, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (032) 913 62 56**